

Printemps 2013

Rencontres parents-enseignants 2013-2014 **Optimiser nos moyens pour faire mieux progresser les élèves**

Pour aider les élèves à faire leurs études, dans et au delà des murs de l'école, il faut que les responsables administratifs, enseignants et familles aient une vision, claire et partagée, du niveau et mode d'apprentissage des enfants/adolescents dont ils ont la charge, et qu'ils s'efforcent en partenariat, de répondre aux besoins scolaires et socio-émotionnels de ces derniers. Alors que vous préparez la mise en œuvre des cours et barèmes d'évaluation de l'année prochaine, pensez aux manières dont les soirées, organisées par l'établissement scolaire, et les rencontres parents-enseignants peuvent impliquer les familles et vous aider à atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés par rapport aux élèves. L'été dernier, nous avons élaboré une base documentaire pour vous aider à impliquer les familles dans la mise en œuvre des programmes de tronc commun (Common Core). Visitez la [Bibliothèque des données sur le socle commun d'apprentissage](#) pour accéder à ces ressources.

Exploitez au mieux le temps passé avec les familles

- **Programmez chaque moment de vos soirées porte ouverte pour qu'elles riment avec un succès maximum.** Organisez les rencontres parents-enseignants autour de l'accompagnement éducatif ou d'autres regroupements d'élèves qui font sens par rapport aux effectifs de votre établissement. Communiquez sur les soirées porte ouverte, avec des tracts et bulletins d'information, pour encourager la présence des parents. Quand la situation s'y prête, faites participer les élèves.
- **Prenez rendez-vous avec chaque famille d'élève.** Pour réduire l'affluence et être sûr(e) que vous aurez assez de temps pour les voir, fixez à l'avance le moment consacré à chaque famille. Une semaine avant la rencontre, envoyez-leur un rappel qui précise pour chacune l'heure de son rendez-vous. Encouragez-les à aller aussi parler aux autres membres du personnel scolaire, comme les coordinateurs de parents (parents coordinators) et les conseillers d'éducation (guidance counselors).
- **Entretenez la fluidité et continuité de vos échanges avec les familles.** Quand vous communiquez avec les familles pendant l'année, rappelez-leur les événements à venir qui leur permettront de rencontrer le personnel scolaire. Répétez-leur où poser leurs questions et où trouver de l'aide ou plus d'informations.

Rentrée scolaire

- **Accueillez les familles dans vos locaux.** Invitez les familles à venir sur place pour poser leurs questions et savoir comment faire remonter leurs préoccupations, accéder aux informations en dehors des heures d'école, et quand elles peuvent venir visiter vos bâtiments. Donnez aux parents des conseils précis sur la manière dont leur contribution pourrait soulager les besoins de l'établissement scolaire et l'aider à atteindre ses objectifs cette année. Parlez-leur des possibilités de bénévolat, de collecte de fonds et de s'investir dans les dispositifs donnant aux parents d'élève un pouvoir de décision.
- **Parlez des objectifs des nouveaux programmes de tronc commun (Common Core) avec les familles.** Organisez des ateliers informatifs où les familles pourront découvrir le nouveau socle commun d'apprentissage (Common Core) et les compétences que les élèves auront à maîtriser d'ici la fin de l'année de leur grade. Demandez aux familles de faire un exercice tiré de ces nouveaux programmes de tronc commun pour les aider à comprendre la nature des changements du travail en classe dont elles seront témoins.
- **Formez les enseignants et le personnel.** Informez les enseignants sur les meilleures méthodes éprouvées pour mener d'efficaces rencontres parents-enseignants et aider le personnel à planifier les échanges avec les familles tout au long de l'année scolaire.

Rencontres parents-enseignants de l'automne

- **Donnez accès aux données sur les élèves.** Aidez les familles à accéder aux détails des retards et absences de leur enfant et de sa performance scolaire par le biais du lien ARIS pour les parents et tout autre système dont se sert l'établissement. Préparez-vous à aborder les points forts de l'élève et ceux où des progrès sont possibles. Nous invitons les établissements scolaires, dont l'équipement en informatique le permet, à voir comment aménager les salles des rencontres parents-enseignants, de telle sorte que parents d'élève et enseignants puissent consulter ensemble, directement, en ligne, les données du lien ARIS pour les parents.
- **Suggérez des stratégies aux familles.** Demandez aux enseignants de donner aux familles une marche à suivre à la maison pour aider leur enfant à atteindre le niveau qu'on lui demande d'avoir cette année.
- **Faites connaître vos projets d'application des nouveaux programmes de tronc commun dans les cours que vous dispensez cette année.** Présentez, aux familles, le socle commun d'apprentissage (ou programmes de tronc commun) et ce qu'il est prévu de modifier dans les méthodes d'évaluation. Préparez-les aux changements qu'elles devraient remarquer dans le travail en classe et les devoirs à la maison de leur enfant.

Rencontres parents-enseignants du printemps

- **Faites connaître aux familles les performances des élèves aux exercices permettant de valider le suivi de tel ou tel cours.** Parlez de la façon dont les élèves ont réussi ou non les exercices des nouveaux programmes de tronc commun. Comparez ces résultats au travail des élèves qui sert de référence pour analyser leur niveau. Aidez les parents à comprendre les points forts et à améliorer de leur enfant par rapport à ces exercices.
- **Dites ce qu'un élève exemplaire est capable de faire.** Montrez aux familles des exemples de ce qu'on demande aux élèves, de tel ou tel grade, dans les nouveaux programmes de tronc commun, pour les aider à comprendre les exigences d'un travail scolaire de meilleure qualité.

Semaine porte ouverte des écoles 2013-2014

Cette année, la semaine porte ouverte des écoles (Open School Week) aura lieu du 18 au 22 novembre 2013. Pendant cette semaine, il est conseillé aux établissements scolaires d'encourager les familles à venir voir ce qui se passe, sur place, dans la classe de leur(s) enfant(s). C'est un moment crucial pour renforcer les relations parents-écoles. C'est lui qui nous conduira au partenariat dynamique qu'il faut mettre en œuvre pour que la scolarité de chaque élève soit une réussite. Nous exhortons les établissements scolaires à animer de stimulants programmes et rencontres, et à proposer, aux élèves et à leurs parents, les supports et expositions qui pousseront les familles à passer physiquement le pas de la porte des écoles.

La Division pour la participation des familles et des communautés donnera aux coordinateurs de parents l'occasion de se former, pendant l'été, sur la meilleure façon d'organiser des rencontres parents-enseignants. On invite les chefs d'établissement scolaire à établir, avec les coordinateurs de parents, des procédures de visite des parents en classe, puis à indiquer ces dernières dans un avis envoyé aux familles. Ces règles de visite doivent être également déposées auprès du bureau du district local. Afin de garantir une plus grande participation, tous les avis doivent être traduits dans les différentes langues parlées à la maison chez les parents d'élève.

Règles et principes des rencontres parents-enseignants

Le fait de spécifier les dates des rencontres parents-enseignants n'a nullement pour but de limiter d'autres événements réunissant familles et professeurs dans le courant de l'année scolaire. En plus des dates indiquées ci-dessous, l'usage des réunions parents-personnel scolaire par grade, promotion, sur un élève en particulier ou sur l'orientation/le suivi éducatif, constitue une pratique qu'il est conseillé d'adopter au cours de l'année scolaire.

Au risque de générer des problèmes de transport, les établissements scolaires sont tenus de respecter les dates des rencontres parents-enseignants de l'après-midi fixées pour toute la Ville, et listées ci-dessous. Si certains parents d'élève ne peuvent pas venir ce jour et à cette heure là, nous conseillons de les inviter à prendre rendez-vous avec l'enseignant à un moment qui convienne à chacun. Pour éviter d'empiéter sur la durée d'instruction, il est interdit de l'utiliser pour planifier des demi-journées supplémentaires de rencontres parents-enseignants. Chaque trimestre et pour chaque niveau scolaire, a été fixée une date de rencontres parents-enseignants l'après-midi. Les établissements scolaires disposent d'un crédit de jours à consacrer aux rencontres avec les familles avec en vue la dispense de 180 jours d'instruction que l'État rend obligatoires. Dans le Rapport sur les jours de

présence obligatoire des élèves par période (Period Attendance Report - PAR), tous les jours de rencontres parents-enseignants de l'après-midi doivent être comptés comme des jours d'instruction.

Dates des rencontres parents-enseignants de l'année 2013-2014

*Les établissements scolaires peuvent choisir des dates différentes de celles indiquées pour organiser leurs rencontres en soirée. Le choix des dates et heures doit rendre aisée la participation des parents. Il ne faut pas que les rencontres commencent avant 17 h 30 pour pouvoir permettre au plus grand nombre possible de parents d'élève de leur trouver une place dans leur emploi du temps. Modifier les dates des rencontres de l'après-midi n'est pas autorisé.

Notez s'il vous plaît qu'il faut impérativement prévoir un créneau de deux heures et demi pour les rencontres en soirée. Nous rappelons aux chefs d'établissement scolaire de faire leur demande pour que la sécurité soit assurée dans les locaux, au moins une semaine avant les rencontres prévues en soirée. Voyez le paragraphe ci-dessous concernant le pré-Kindergarten en demi-journées dans les écoles publiques. Il faut convoquer les parents aux rencontres au moins quatre semaines à l'avance. Les convocations doivent être traduites dans les langues des familles des élèves scolarisés dans l'établissement.

** Les responsables de programmes du District 75, dont les cours sont dispensés dans des bâtiments partagés avec un établissement scolaire qui ne fait pas partie du District 75, doivent se conformer au calendrier de rencontres parents-enseignants, organisées l'après-midi ou en soirée, de l'établissement scolaire accueilli dans les mêmes locaux, sachant que les jours choisis doivent correspondre aux dates indiquées ci-dessus. Les écoles du District 75, ne partageant ni locaux ni structures avec un établissement hors District 75, sont tenues de suivre le calendrier pour établissements scolaires et programmes du District 75 ci-dessus.

À noter : Les complexes scolaires, accueillant des élèves de différents degrés (par ex. du Kindergarten au 8^e grade ou du 6^e au 12^e grade), doivent choisir une des dates imposées pour toute la Ville pour l'une des tranches de niveaux de grade.

Annulez les activités en soirée des jeudis 24 octobre 2013 et 27 mars 2014

Lycées : les séances de formation continue ou pour adultes, dispensées dans les locaux de l'établissement, seront annulées le soir des rencontres parents-enseignants.

Rencontres parents-enseignants de l'automne 2013		
Grade	*Date des rencontres en soirée	Date des rencontres l'après-midi
Écoles primaires	Mercredi 13 novembre	Jeudi 14 novembre
Collèges (intermediate school et junior high school)	Lundi 18 novembre	Mardi 19 novembre
Lycées (high school)	Jeudi 24 octobre	Vendredi 25 octobre
** Établissements scolaires et programmes éducatifs du District 75	Mercredi 6 novembre	Jeudi 7 novembre
Rencontres parents-enseignants du printemps 2014		
Grade	*Date des rencontres en soirée	Date des rencontres l'après-midi
Écoles primaires	Mercredi 12 mars	Mardi 11 mars
Collèges (intermediate school et junior high school)	Mercredi 26 février	Jeudi 27 février
Lycées (high school)	Jeudi 27 mars	Vendredi 28 mars
** Établissements scolaires et programmes éducatifs du District 75	Lundi 17 mars	Mardi 18 mars

Règles de transport des élèves les jours de rencontres parents-enseignants de l'après-midi

Dans chaque établissement scolaire, deux heures d'activités scolaires sont remplacées par les rencontres parents-enseignants de l'après-midi. Les élèves quittent les bâtiments plus tôt ces jours-là. Les horaires des bus scolaires seront adaptés aux modifications d'emploi du temps liées aux rencontres parents-enseignants. Les élèves doivent être invités à quitter les lieux trois heures avant l'heure habituelle.

Le Bureau du Transport Scolaire (Office of Pupil Transportation - OPT) se chargera des aménagements d'horaires avec les compagnies de bus pour venir chercher les élèves plus tôt, si tant est que les établissements scolaires respectent les dates du calendrier ci-dessus pour organiser leurs rencontres parents-enseignants. Même s'il n'est pas nécessaire que les établissements scolaires contactent l'OPT, il leur est recommandé de confirmer, quelques jours en avance, les changements d'horaires avec les conducteurs de bus. Les chefs d'établissement scolaire ont pour tâche d'adapter les heures de service du repas de midi et de s'assurer que les parents d'élève sont au courant de tous les changements.

Déterminer les emplois du temps des demi-journées de pré-Kindergarten des écoles publiques

Les trimestres de l'automne et du printemps doivent avoir la même durée pour tous les élèves. Le jour des rencontres parents-enseignants, l'après-midi, du trimestre d'automne, des écoles primaires, les élèves de pré-Kindergarten du matin sont tenus de venir en cours. Ceux de pré-Kindergarten de l'après-midi doivent être dispensés de cours ce jour-là. Le jour des rencontres parents-enseignants, l'après-midi, du trimestre du printemps, des écoles primaires, les élèves de pré-Kindergarten de l'après-midi doivent avoir cours le matin, alors que ceux du matin doivent être dispensés de cours ce jour-là.

Comptes-rendus des rencontres parents-enseignants 2013-2014

Un compte-rendu (en anglais et traduit en langues étrangères) où figurent les dates, le nombre de parents et personnes chargés de la garde des enfants présents, et la somme des bulletins scolaires distribués aux rencontres parents-enseignants de l'automne et du printemps est à rendre au plus tard le **vendredi 6 décembre 2013** (pour les rencontres de l'automne) et le **vendredi 2 mai 2014** (pour celles du printemps). Il doit être transmis via le [Portail des chefs d'établissement scolaire](#). Pour y accéder, cliquez sur *My Surveys* dans la barre de navigation de droite de la page *Surveys*, sélectionnez l'enquête *Parent-Teacher Conference Dates and Attendees*. Les chefs d'établissement peuvent déléguer cette tâche à l'un des membres du personnel si nécessaire. Pour toutes questions, envoyez un email à FACE@schools.nyc.gov.

Trouvez réponse à vos questions :

- Sur les sujets touchant au transport des élèves de pré-Kindergarten, composez le (718) 482-3800. Quant aux autres questions de transport, les établissements scolaires sont invités à contacter leur interlocuteur du Réseau Les enfants d'abord (CFN) chargé du sujet ou l'OPT au (718) 392-8855.
- Pour vous renseigner sur les problèmes posés par le Rapport sur les jours de présence obligatoire des élèves par période (Period Attendance Report - PAR), on conseille aux secrétaires chargées de la gestion des effectifs scolaires (Pupil Accounting Secretaries) et au personnel responsable du suivi de l'assiduité (attendance staff), de contacter leur interlocuteur à l'Unité du PAR (PAR Unit).
- Pour mieux communiquer avec un parent d'élève qui ne parlerait pas bien, voire pas du tout anglais, le personnel employé dans les établissements scolaires est invité à appeler l'Unité de Traduction et d'Interprétation du DOE, au 718-752-7373 poste 4 pour avoir un interprète au téléphone pendant les rencontres parents-enseignants de l'après-midi ou en soirée. Ces services seront offerts jusqu'à 20 h 30 le soir des rencontres.
- Pour toutes autres questions sur ce document, merci d'appeler la Division pour la participation des familles et des communautés au (212) 374-4118.
- Allez voir [les grilles des bulletins scolaires \(report cards\) en langues étrangères](#) pour l'ensemble des grades.